

**Arrêté n° 2022 – 25 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers
au conseil de l'EiSINE**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté électoral n° 2022-13 relatif à l'élection des usagers au conseil de l'EiSINE,

Arrête :

Article 1 :

Suite au scrutin en date du Mardi 29 mars 2022, le Président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des représentants des usagers du conseil de l'EiSINE.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Site de Charleville-Mézières :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 282
Votants : 45
Bulletins blancs ou nuls : 3
Suffrages valablement exprimés : 42
Quotient électoral : 21

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
MGP-EiSINE	16	0	1	1
Weber	26	1	0	1

Sont déclarés élus :

TITULAIRE	SUPPLEANTS
Mathilde NIMPER	Nathan RIBEIRO
Vadim WEBER	Lison SEILLER



Site de Reims :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 220
Votants : 3
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 3
Quotient électoral : 2

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
EiSINe Corp	3	1	1	2

Sont déclarés élus :

TITULAIRE	SUPPLEANTS
Marie MONIER	Danie EL HAYEK
Jeremy LOBET	Lucas D'AKESSANDRO

Article 3 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site internet de l'université.

Fait à Reims, le 01/04/2022



Guillaume GELLÉ

- Mise en ligne le : 01/04/2022
- Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 01/04/2022

